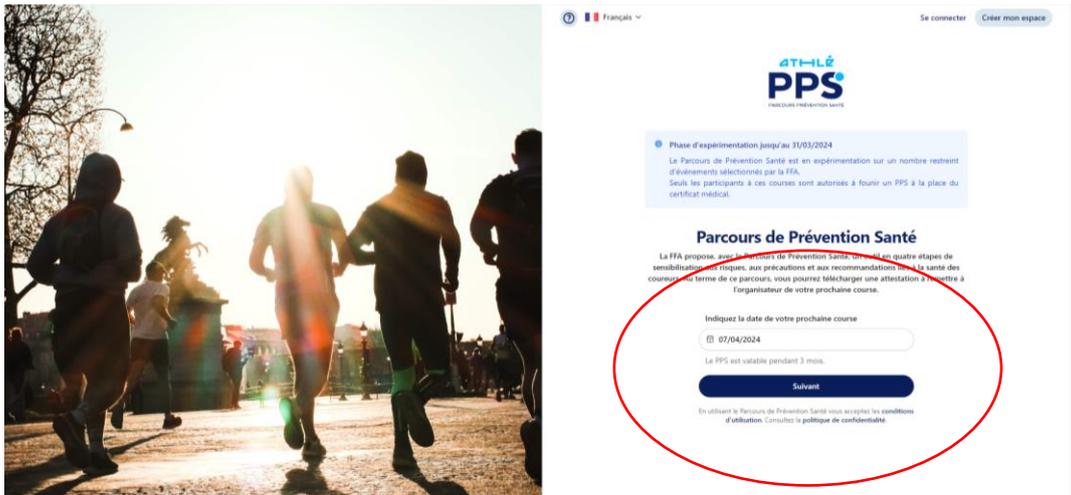


Fichier PPS il remplace le certificat médical

Se connecter sur le site : FFA PPS



ATHLÈ PPS PARCOURS PRÉVENTION SANTÉ

Phase d'expérimentation jusqu'au 31/03/2024

Le Parcours de Prévention Santé est en expérimentation sur un nombre restreint d'événements sélectionnés par la FFA. Seuls les participants à ces courses sont autorisés à fournir un PPS à la place du certificat médical.

Parcours de Prévention Santé

La FFA propose, avec le Parcours de Prévention Santé, un suivi en quatre étapes de sensibilisation aux risques, aux précautions et aux recommandations liées à la santé des coureurs. À l'issue de ce parcours, vous pourrez télécharger une attestation à présenter à l'organisateur de votre prochaine course.

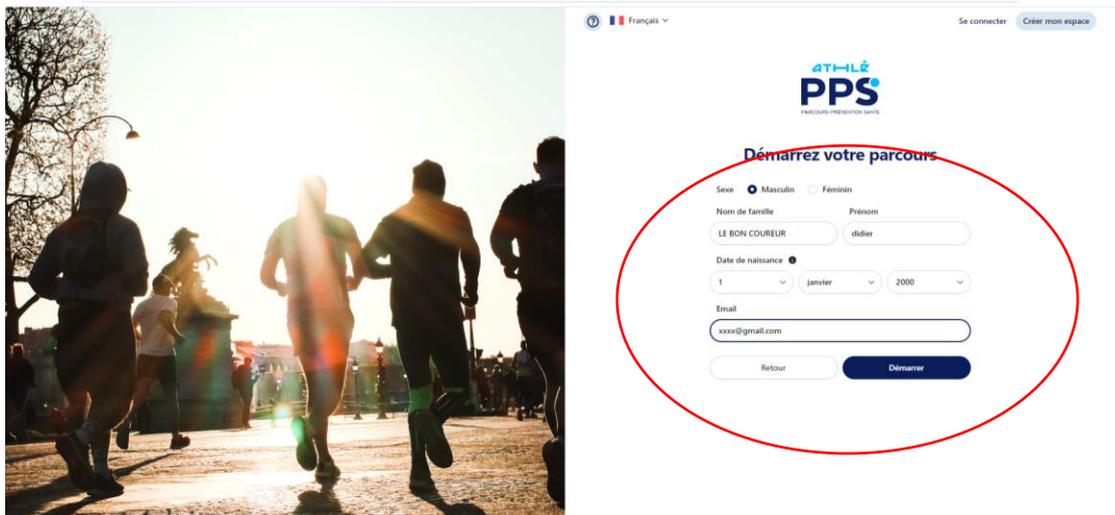
Indiquez la date de votre prochaine course

07/04/2024

Le PPS est valable pendant 3 mois.

Suivant

En utilisant le Parcours de Prévention Santé vous acceptez les conditions d'utilisation. Consultez la politique de confidentialité.



ATHLÈ PPS PARCOURS PRÉVENTION SANTÉ

Démarez votre parcours

Sexe Masculin Féminin

Nom de famille Prénom

LE BON COUREUR didier

Date de naissance

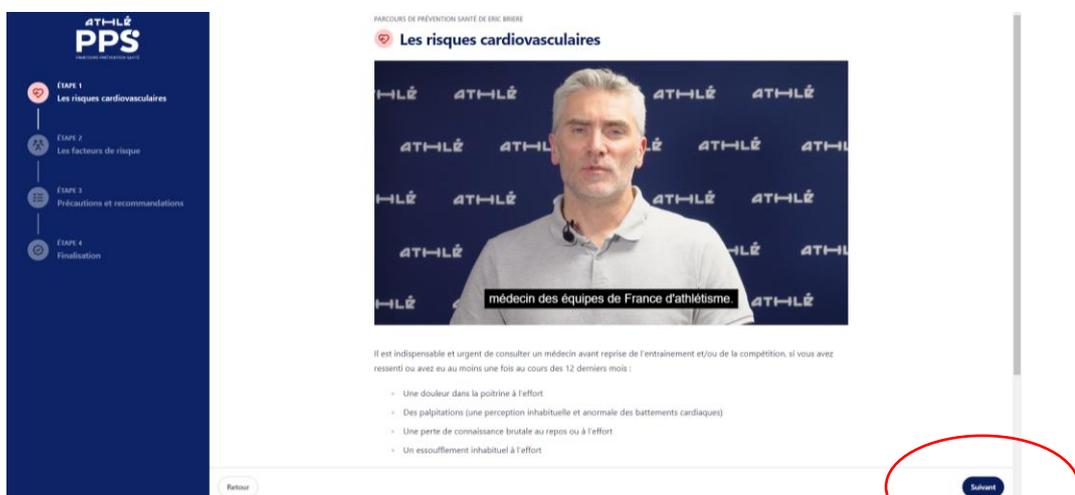
1 janvier 2000

Email

xxxx@gmail.com

Retour Démarrer

Ecouter obligatoirement les différentes vidéos avant de passer aux étapes suivantes :



ATHLÈ PPS PARCOURS PRÉVENTION SANTÉ

ÉTAPE 1 Les risques cardiovasculaires

ÉTAPE 2 Les facteurs de risque

ÉTAPE 3 Précautions et recommandations

ÉTAPE 4 Finalisation

PARCOURS DE PRÉVENTION SANTÉ DE ERIC BRIERE

Les risques cardiovasculaires

médecin des équipes de France d'athlétisme.

Il est indispensable et urgent de consulter un médecin avant reprise de l'entraînement et/ou de la compétition, si vous avez ressenti ou avez eu au moins une fois au cours des 12 derniers mois :

- Une douleur dans la poitrine à l'effort
- Des palpitations (une perception inhabituelle et anormale des battements cardiaques)
- Une perte de connaissance brutale au repos ou à l'effort
- Un essoufflement inhabituel à l'effort

Retour Suivant

Etape 3, regardez la vidéo pour continuer puis à la fin de cette vidéo cochez la case en bas à gauche :

Puis cliquez sur suivant.



- Vous avez arrêté le sport plus de 30 jours pour raisons de santé;
- Vous avez débuté un traitement médicamenteux de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies);
- Vous pensez avoir ou on vous a déjà fait remarquer que vous aviez un problème avec la nourriture;
- Vous êtes une femme et vous n'avez plus de règles depuis plus de trois mois;
- Vous avez eu un traumatisme crânien;
- Vous pensez avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive.

Les gestes qui sauvent

Parce que la formation aux premiers secours permet de sauver des vies chaque jour, notamment dans le sport, la Commission médicale de la Fédération Française d'Athlétisme invite tous les pratiquants de l'athlétisme à **se former** aux gestes qui sauvent.



Recommandations de la commission médicale FFA

La Commission médicale de la Fédération Française d'Athlétisme met à disposition des informations à destination de tous les acteurs de l'athlétisme et partage ses recommandations quant à la prévention des risques pour la santé des athlètes. Les licenciés et compétiteurs sont invités à prendre connaissance de ces informations consultables sur **J'aime courir** à tout moment.

- En cochant cette case, j'atteste sur l'honneur :**
- Comprendre que certaines situations ou symptômes peuvent entraîner un risque pour ma santé et/ou pour mes performances;
 - Prendre ou avoir pris les dispositions nécessaires en conséquence (consultation médicale adaptée et, le cas échéant arrêt temporaire de l'activité sportive), me permettant de m'entraîner ou de participer à une compétition sans risque pour ma santé.

Retour

Suivant



PARCOURS DE PRÉVENTION SANTÉ DE ERIC BRIERE

Finalisation

Merci d'avoir suivi le Parcours de Prévention Santé, finalisez ci-dessous votre démarche et accédez à votre attestation.

- En cochant cette case, j'atteste sur l'honneur :**
- Avoir lu et pris connaissance de toutes les informations et alertes indiqués lors des différentes étapes du Parcours Prévention Santé.
 - Prendre ou avoir pris note de la mise à disposition par la FFA de documents à ma destination contribuant à une pratique de l'athlétisme sans risque pour ma santé.

Restons en contact

- J'accepte de recevoir* les informations officielles de la FFA pour profiter pleinement de mon sport :
- Accéder au calendrier de toutes les courses
 - Historique de mes résultats
 - Conseils et entraînements

* En vous inscrivant à cette liste de diffusion, vous acceptez la [politique de confidentialité](#) du site.

Retour

Finaliser



Imprimer cette feuille et remettre là lors du retrait de votre dossard.



PARCOURS DE PRÉVENTION SANTÉ

	Nom	[REDACTED]
	Date de naissance	20/01/1963
	Sexe	Masculin
	Valable jusqu'au	29/06/2024
	P07ED	[REDACTED]

Objet : Parcours de Prévention Santé

Par la présente, la Fédération Française d'Athlétisme atteste que le participant a effectué le Parcours Prévention Santé conformément à sa réglementation.

Il est rappelé aux organisateurs de manifestations d'athlétisme que pour l'inscription à une manifestation sportive, le Parcours de Prévention Santé doit avoir été effectué par la personne qui demande son inscription dans les trois mois qui précèdent la date de la manifestation sportive concernée.

Fait à Paris, le 29/03/2024

La Fédération Française d'Athlétisme

